

DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS ET PARTENARIATS

La gestion de la puissance (GDP) comme outil de décarbonation efficiente

SIMON ROY – DÉLÉGUÉ VEILLE STRATÉGIQUE À L'EXEMPLARITÉ DE L'ÉTAT

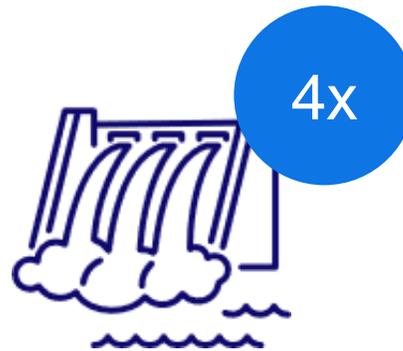
DÉCEMBRE 2024



DÉCARBONATION EFFICIENTE DES SECTEURS INSTITUTIONNELS

Risque ou opportunité ... ?

Si nous devons
convertir les parcs
immobiliers
institutionnels du
Québec entièrement à
l'électricité, la demande
augmenterait de plus de
+ 1 300 MW

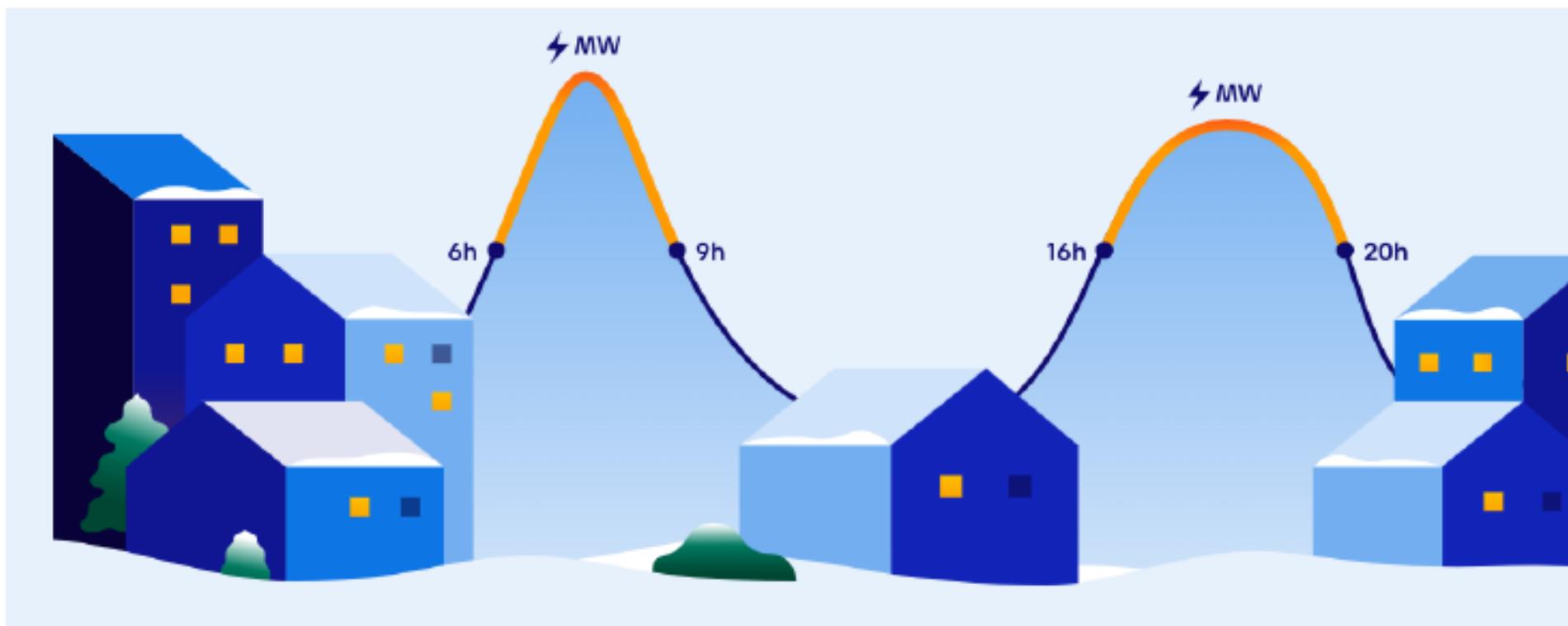


À TITRE DE COMPARAISON
1 500 MW = LA PUISSANCE
INSTALLÉE DES QUATRE
CENTRALES DE LA ROMAINE

Les projets institutionnels doivent faire une utilisation judicieuse de l'énergie
et assurer l'implantation d'une stratégie de gestion de la demande de puissance

Consommer au bon moment

Réduire la consommation de 3 500 MW
pendant les heures de pointe à l'horizon 2035



**La gestion
de la demande de
puissance**

**-
Maintenant au
plan de
développement
durable (PDD)**



L'analyse énergétique, point de départ d'une stratégie optimale

Découvrez le potentiel d'efficacité énergétique de vos installations et ciblez les mesures les plus rentables pour votre entreprise.



Avantages

- Recevoir jusqu'à 50 000 \$ pour couvrir les coûts liés à la réalisation d'une analyse.
- Cibler les mesures qui génèrent des économies d'électricité et qui réduisent les coûts.
- Bénéficier de l'accompagnement des spécialistes d'Hydro-Québec.
- Peut être combiné avec d'autres appuis financiers.

1. Déposez une demande

- Communiquez avec Hydro-Québec pour valider votre admissibilité.
- Remplissez le [formulaire Proposition d'analyse énergétique](#).
- Obtenir la confirmation que la demande est acceptée.
L'appui est conditionnel à l'acceptation de votre demande.

2. Faites réaliser une analyse énergétique

- Elle peut être faite par une ressource interne ou par une firme externe.
- Elle s'applique aux bâtiments existants, aux nouveaux bâtiments et aux projets de conversion.

3. Recevez un appui financier

Jusqu'à 100 % des coûts de réalisation de l'analyse.

Premier versement

Après l'approbation du rapport d'analyse :
40 % des coûts jusqu'à concurrence de 20 000 \$.

Deuxième versement

Après la réalisation d'au moins une mesure d'efficacité énergétique déterminée dans l'analyse :
60 % des coûts jusqu'à concurrence de 30 000 \$.

Offre simplifiée

Certaines mesures sont plus répandues que d'autres...



L'outil OSE compte plus de 200 mesures pour lesquelles les critères et les montants ont été préétablis, dont les technologies suivantes :
Les thermopompes

- thermopompes ;
- récupération de la chaleur ;
- entraînements à fréquence variable (EFV) ;
- compression d'air ;
- éclairage ;
- réfrigération.

Dans l'outil OSE, il suffit de suivre quelques étapes pour soumettre votre demande.

1. Inscrivez les renseignements relatifs au bâtiment.
2. Sélectionnez les mesures que vous avez appliquées.
3. Remplissez la demande en indiquant l'information portant sur le projet et sur les responsables.
4. Soumettez votre demande à Hydro-Québec à partir de l'outil OSE.

Une fois que votre demande est approuvée, facturez l'appui financier à Hydro-Québec qui validera le montant puis versera la somme.



[Téléchargez l'outil OSE](#)

Pour les utilisateurs Windows seulement

Mesure d'automatisation des stratégies GDP contenant 3 options



Programmation

- Programmation des stratégies GDP dans le SAB
- Le SAB est existant et fonctionnel ainsi que tous les capteurs et actionneurs des différents systèmes

Bâtiment avec SAB



Programmation + points de contrôle

- Programmation des stratégies GDP dans le SAB
- Comprend l'ajout de capteurs et d'actionneurs au SAB existant (contrôle l'appel de puissance du bâtiment)

Bâtiment avec SAB



Programmation + points de contrôle + Installation SAB

- Programmation des stratégies GDP dans le SAB
- Comprend l'ajout de capteurs et d'actionneurs au SAB existant (contrôle l'appel de puissance du bâtiment)
- Comprend l'installation d'un SAB

Bâtiment SANS SAB

Offre sur mesure



L'appui financier correspond au moindre des montants suivants :

- 45 ¢/kWh (après l'analyse financière d'Hydro-Québec) ;
- le montant nécessaire pour que la période de récupération de l'investissement (PRI) n'excède pas un an ;
- un montant pouvant atteindre 5 000 000 \$ par projet ;
- un pourcentage des coûts admissibles qui varie selon le type de projet.

Bâtiments existants

75 % des coûts
totaux admissibles

Nouveaux bâtiments, ajout d'équipements ou électrification efficace

75 % des coûts
additionnels admissibles
(après autorisation préalable
d'Hydro-Québec)

ou

15 % des coûts totaux admissibles

Partenaires et agrégateurs

Rémunération incitative

Les partenaires ou agrégateurs de projets pourront recevoir une rémunération incitative afin de les encourager à trouver et à analyser des projets potentiels en matière d'efficacité énergétique pour leurs clients.

Offre simplifiée

La rémunération incitative pourrait correspondre à 5 % (10 % pour petites entreprises) des appuis financiers versés pour l'ensemble des projets réalisés durant une année.

Condition : Total des appuis financiers de 200 000 \$ et plus (50 000 \$ pour petites entreprises)

Offre sur mesure

La rémunération incitative est établie à 1 ¢ le kWh économisé admissible, et ce, **jusqu'à concurrence de 50 000 \$ par projet.**

Consommer au bon moment

La GDP, simple comme 1, 2, 3

1. Avant l'hiver

Inscription : du 1^{er} avril au 30 septembre.

2. Pendant l'hiver – Du 1^{er} décembre au 31 mars

Avant un événement de pointe :

[Avis par courriel](#)

Lors d'un événement de pointe :

- Jours de la semaine, de 6 h à 9 h et de 16 h à 20 h
- Un ou deux événements par jour pour un maximum 100 h par année
- Mise en place des mesures d'effacement

Évaluation de l'efficacité des mesures d'effacement et ajustements

- Outil Portrait de ma consommation

3. Après l'hiver

Crédit sur la facture

- Basé sur la moyenne des réductions de puissance (au moins 10 kW)

Crédits applicables selon la réduction de puissance moyenne – Hiver 2024-2025

Tranche de réduction	Crédit applicable*
De 10 à 100 kW	78,825 \$/kW
Plus de 100 à 400 kW	68,315 \$/kW
Plus de 400 à 1 200 kW	63,060 \$/kW
Plus de 1 200 kW	57,805 \$/kW

* \$/kW de puissance interruptible effective.
Tarifs en vigueur le 1^{er} avril 2024.



[Exemples de crédits](#)

Crédit GDP – Allez calculer vos crédits potentiels

Option de gestion de la demande de puissance (GDP)

Crédit allant de 46,17 \$ à 66,69 \$ par kW de puissance interruptible effective, à condition qu'elle soit d'au moins 15 kW.

À condition qu'il n'y ait pas plus de quatre événements de pointe pour lesquels aucune réduction de puissance n'a été constatée

Simulation du crédit à 2 000 kW d'effacement

Entrez le nombre de kilowatts

2000

Calculer le crédit

Crédit applicable

111 813,48 \$

Inscription à l'option GDP

Il importe de prendre note que la calculatrice sert uniquement à estimer le montant du crédit. Ce montant est présenté à titre indicatif seulement. Le montant estimé avec la calculatrice pourrait différer de votre crédit appliqué sur votre facture, car les tarifs applicables pour le calcul du crédit sont les tarifs en vigueur lors de l'événement de pointe. Votre entreprise est entièrement responsable de la mise en œuvre des mesures d'effacement requises et du respect des modalités de l'option tarifaire pour recevoir le crédit.

<https://www.hydroquebec.com/affaires/espace-clients/tarifs/option-gestion-demande-puissance-credit.html>

Le ministère de l'Éducation (MÉQ) bonifie l'offre de financement en alignement avec les objectifs de décarbonation efficiente

En vigueur

Nouvelles règles budgétaires
d'investissements pour 2023-24
Mesure 50641

- **Les audits énergétiques** sont financés à 100% jusqu'à concurrence de **25 000\$ / bâtiments**
- Les coûts des travaux directs pour l'achat et l'installation de **système de gestion de la pointe** électrique et de **stockage thermique** sont financés à 100% jusqu'à concurrence de **100 000\$ / bâtiments**

Résultats

Dynamiser les inscriptions de bâtiments à l'option tarifaire de gestion de la puissance

- **+1 300** bâtiments participant
- **+65%** des Centres de Services Scolaires contribuent à la gestion de la puissance en période de pointe hivernale
- **+65 MW** d'effacement généré par le réseau de l'éducation

Le ministère de la Santé et des services sociaux (MSSS) donne une directive claire au réseau de la Santé

En vigueur

Les établissements doivent participer à l'option tarifaire de gestion de la puissance (GDP)

Pour septembre 2023

- Au moins une installation pour les établissements qui ne participent pas encore au programme à ce jour
- Au moins une nouvelle installation pour les établissements qui y participent déjà

Pour septembre 2025

- Avoir une **augmentation significative** du nombre d'installations pertinentes

Résultats

Dynamiser les inscriptions de bâtiments à l'option tarifaire de gestion de la puissance

- **100%** des Établissements de santé admissibles contribuent à la gestion de la puissance en période de pointe hivernale
- **+55 MW** d'effacement généré par le réseau de l'éducation
- **+40%** d'augmentation suite à la directive du ministère de la santé 2022-23 à 2023-24

La Société Québécoise des Infrastructures (SQI) assure la contribution des appuis financiers d'Hydro-Québec

En vigueur

Modifications des documents d'appels d'offres, ***portée des livrables*** et ***mandat pour services professionnels*** pour tous les projets majeurs

Le prestataire de services doit identifier et quantifier tous les appuis financiers qui sont applicables à son projet selon les programmes en vigueur et les inclure dans les différents livrables. Le

Prestataire de services est également responsable de faire toutes les démarches nécessaires pour obtenir les appuis financiers retenus. Les donneurs d'appuis financiers qui doivent être inclus sont, sans s'y limiter

Résultats

Dynamiser les inscriptions de bâtiments à l'option tarifaire de gestion de la puissance

- + 130 projets identifiés à court terme
- + 6 M\$ d'appuis financiers déjà identifiés

À retenir ...

Intégrer

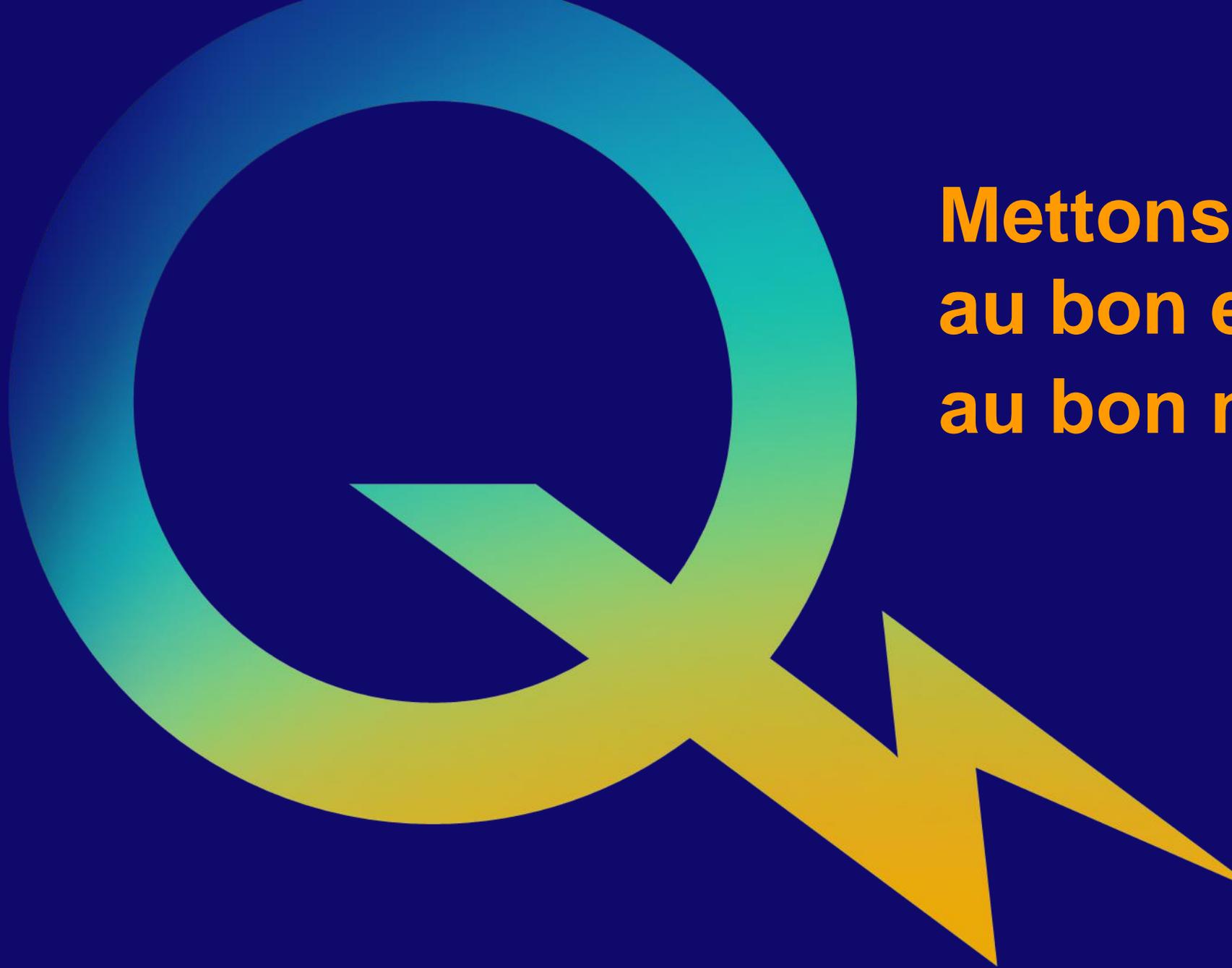
- L'estimation et la gestion des appuis financiers Hydro-Québec à tous vos projets

Accompagner

- **Vos équipes avec les ressources Hydro-Québec**, afin d'être à jour dans les programmes et les options tarifaires pertinentes pour vos clients
- **Vos clients en orientant vos offres de services** en fonction de la définition de décarbonation efficiente :
 - Efficacité énergétique (EÉ)
 - Gestion de la puissance (GDP)
 - Décarbonation (GES)

Bénéficiaire

- **Des appuis financiers pertinents pour vos projets tout en recevant une rémunération pour votre firme**
 - Les firmes ont accès à une rémunération incitative (5% / \$)



**Mettons notre énergie
au bon endroit
au bon moment ...**

Ensemble